



**ASEMBLEE GENERALE DU 11/6/2022**

**RAPPORT MORAL – EXERCICE 2021**

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, l'association a connu une année 2021 très active et pu tenir bureaux, Conseils d'Administration et Assemblée générale en distanciel. Les quatre parutions du bulletin d'information ont été réalisées. Les groupes de travail, mis en place en 2021 ont déployé leur activité en 2022.

**Les orientations définies en 2018** lors de l'anniversaire des 30 ans de « Rue de l'avenir », ont constitué le cadre des actions de 2021, dans un contexte de confinement / déconfinement qui a fait très fortement évoluer les pratiques de mobilité dans l'espace public. Pour rappel :

- Promouvoir le bien être en ville en particulier en ce qui concerne la prise en compte d'une culture de la marche et la place des personnes vulnérables,
- Améliorer sa connaissance des modalités d'intervention pertinentes pour apaiser le trafic dans les périphéries urbaines, les petites villes et les villages,
- Poursuivre la réflexion sur les mutations de l'espace public liées aux nouvelles technologies et aux nouvelles formes de la mobilité.

Deux campagnes ont dominé les activités de l'année 2021 : l'exploitation de l'enquête et la journée nationale de restitution concernant le « Baromètre des villes marchables », d'une part et, d'autre part, « la place de l'enfant en ville » avec l'organisation d'une conférence en ligne « Pour des abords d'école sûrs et accueillants » et la poursuite du processus de décentralisation des « Rues aux enfants, rues pour tous » rendu nécessaire par le succès de l'opération initiée en 2015.

### **La marche en ville**

La journée tenue à Marseille, « Premières assises nationales de la marche en ville », a réuni environ 500 personnes, en présentiel et en distanciel. Elle a été accueillie par le département des Bouches du Rhône qui a mis ses locaux à la disposition de collectif Place aux piétons (FF Randonnée, 60MDP et Rue de l'Avenir). Elle a été organisée matériellement par la Fédération. Cette journée comportait 6 ateliers et trois séances plénières. Elle a donné lieu à la présentation des résultats du Baromètre des villes marchables, et d'une demande de Plan national marche auprès des administrations présentes.

### **Le webinaire : « Agir pour des abords d'école sûrs et accueillants ».**

Organisé le 23 mars 2021 en collaboration avec le CEREMA, ce webinaire concernant les abords des écoles a réuni près de 2000 inscriptions et 1200 connexions. L'objectif était d'aider les collectivités soucieuses d'assurer de bonnes conditions de sécurité et de convivialité aux abords de l'école et d'accès à l'école notamment pour les élèves venant à pied ou à vélo. Différents intervenants représentant des collectivités, des administrations ou des associations ont ainsi présenté différentes initiatives et bonnes pratiques avec plusieurs développements concernant les rues scolaires. Ce dernier point a fait l'objet d'une brochure « Rues scolaires, On a tous un rôle à jouer ! » réalisée par Rue de l'avenir mise en ligne et disponible en version papier.

## **Les « Rues aux enfants, rues pour tous »**

Le processus de décentralisation des actions se poursuit avec la mise en route de six groupements régionaux autonomes. Denis Moreau assure la coordination de ces groupes et la gestion des dossiers qui relèvent de secteurs se trouvant hors des groupes régionaux.

## **Vie de l'association**

Six groupes de travail ont été organisés et animés par Vincent Chas à la suite de l'enquête post-confinement qu'il avait organisée lors du précédent exercice. Quatre de ces groupes ont déjà réalisé leur phase de réflexion préliminaire et se dirigent vers la définition d'actions. C'est dans ce cadre que le rapport « Sédentarité/modes actifs » piloté par Anne Beaumont a trouvé une conclusion sous forme de modèles « d'ordonnances de marche ».

Chaque mois, les adhérents et en particulier les correspondants locaux se réunissent pour un « apéritif » à thème qui réunit au moins une quinzaine de personnes dans un climat convivial très apprécié.

Les journées annuelles de l'association n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte. Toutefois, l'année a été ponctuée par la production des quatre bulletins trimestriels habituels. Les actes de la journée de Marseille et l'organisation de visites d'étude prévus en début de l'exercice suivant sont en préparation.

Rue de l'Avenir participe aux travaux du Conseil National de Sécurité Routière, est sollicitée par différentes collectivités territoriales pour des missions de conseil, intervient dans des actions de formation et de sensibilisation.

## **Le budget de l'association**

Malgré des subventions fortement réduites en raison de la crise sanitaire, l'association bénéficie d'une trésorerie suffisante pour lui permettre de programmer des projets de voyages d'études et d'assurer leur préfinancement en attendant le remboursement des participants, notamment de collectivités, élus ou services techniques. L'utilisation des outils numériques a permis de faire face à ces réductions comme à la poursuite des activités de l'association.

## **Gouvernance de l'association**

Le fonctionnement de l'association repose principalement sur un très petit groupe, composé de la présidente, du vice-président et du délégué général, bureau restreint rejoint par Marie Prémartin qui a consacré depuis plusieurs mois un temps important à l'association.

Malgré cette aide et celles du trésorier et de quelques adhérents de façon ponctuelle, la gestion et l'animation de l'association sont de plus en plus lourdes en raison du foisonnement des initiatives. Il a donc été décidé

- d'engager une réflexion sur le devenir de l'association et de sa structuration sous forme d'un séminaire qui se tiendra lors de l'année 2022,
- de procéder à l'audition de candidats à un poste d'assistance administrative.

La possibilité de bénéficier d'autres prestations permanentes et rémunérées n'est pas écartée mais sa concrétisation est fonction du rétablissement du niveau des subventions.

L'année 2022 s'annonce comme une année charnière en raison de la décentralisation des Rues aux enfants, de l'accélération des dispositifs nationaux en faveur de la marche et de la nécessaire réorganisation de la structure. Dans tous les cas, l'amélioration du fonctionnement de l'association est dépendant d'un investissement renouvelé des adhérents.